

# Les bacheliers inquiets, victimes de la loterie

FRANCE Des milliers d'étudiants ne savent pas encore où ils vont échouer à la rentrée

► Les universités sont saturées.

► Les admissions « post-bac » virent au mauvais film.

► Certains se voient proposer des filières qui ne leur correspondent pas.

PARIS

DE NOTRE ENVOYÉE PERMANENTE

Une jeune fille rêve d'étudier la psycho. Elle se voit proposer des études de langues. Un jeune homme s'imagine depuis toujours en futur prof de sports. Manque de pot : il n'aura pas de place dans cette filière. Son nom n'a pas été retenu lors d'un... tirage au sort.

Des histoires comme celles-ci, on en compte par milliers. L'accès aux études universitaires est devenu un cauchemar pour de nombreux bacheliers, dont certains, en cette fin août, ne savent toujours pas à quelle sauce ils seront mangés à la rentrée. Une angoisse d'autant plus grande qu'une fois admis, s'ils le sont, ils devront encore se pencher sur l'épineuse question de leur logement s'ils sont conduits à étudier dans une autre ville que celle où ils habitent. Car un étudiant breton qui aimerait poursuivre ses études à Nantes peut

ainsi être admis à étudier... en Corse !

Les bons résultats scolaires ne prémunissent même plus contre la galère. Suzanne, 17 ans, vient de trouver une place dans une école d'ingénieurs de Montpellier. Reçue avec la mention « très bien » au bac scientifique, cette jeune habitante de la région parisienne n'avait pas la garantie d'être admise à l'université. « C'est beaucoup plus cher mais on n'a pas eu le choix », admet son père. Il y a un mois, 65.000 jeunes étaient encore en attente d'une réponse favorable. « Ça

ressemble à un mauvais sketch, mais personne n'a envie de rire », explique Julie, Parisienne qui aimerait intégrer une fac de droit mais qui est toujours en attente d'une réponse sur son propre dossier. « Les lignes téléphoniques sont saturées, on nous balade de mail en mail. »

La ministre de l'Enseignement supérieur tente d'éteindre l'incendie. « Il reste encore 3.000 à 5.000 bacheliers dans ce cas, indique Frédérique Vidal. Le processus d'admission est toujours en cours. » La ministre précise que 150.000 places sont toujours disponibles. Mais comment faire coïncider les offres et les demandes ? « Le système est injuste, c'est un énorme gâchis », concède la ministre. Les filières les plus saturées sont le sport, la

psychologie et le droit.

À partir de janvier, quelques mois avant même d'avoir obtenu

leur bac, les futurs étudiants doivent faire état de leurs « vœux » pour les études supérieures. Un logiciel fait alors le travail. Mais la plateforme a été totalement débordée par un afflux de 40.000 étudiants supplémentaires par rapport à l'an dernier. Il a fallu recourir plus souvent au tirage au sort. Jusque fin septembre, les candidats étudiants malheureux sont ainsi invités à formuler de nouveaux vœux.

**Un bel idéal mais...**

Des places introuvables, mais aussi des facs bondées : les universités françaises sont depuis longtemps sur la sellette. Au dernier classement mondial de Shanghai, publié il y a quelques jours, la première université française (Pierre et Marie Curie) n'apparaît qu'à la 40<sup>e</sup> place, loin derrière les universités améri-

caines. En filigrane, c'est toute la philosophie de l'enseignement supérieur qui pose question. Admettre tout le monde, gratuitement, dans une université, c'est un bel idéal. Mais il est remis en cause quand seuls 40 % des inscrits en première année sont ad-

mis en seconde alors que le taux de réussite au bac est de 88 %.

En campagne électorale, Emmanuel Macron avait évoqué la question explosive des prérequis. Une promesse reprise par le Premier ministre, Edouard Philippe. « Il faut enrayer la sélection par l'échec », avait expliqué le chef du gouvernement lors de son discours de politique générale, début juillet. L'idée demeure que le bac doit rester le seul ticket d'entrée pour l'admission en faculté. Mais les résultats de l'élève lors de sa dernière année de lycée dans les disciplines visées pourraient être pris en compte. Paul Cassia, professeur de droit à l'université de Paris et auteur du livre *Sélectionner à l'entrée à l'université, oui mais comment*, suggère une autre piste : « Créer une première année de sas, avec un enseignement généraliste, au terme de laquelle les étudiants qui réussissent seraient assurés d'entrer dans la filière de leur choix. » Mais si les universités sont plutôt favorables aux prérequis, les syndicats étudiants n'en veulent pas. Seule issue à leurs yeux : l'augmentation du budget de l'enseignement supérieur...

Le gouvernement a promis qu'une réforme serait menée rapidement et, juré, que quoi qu'il en soit, il n'y aurait plus de tirage au sort l'an prochain. ■

JOËLLE MESKENS

## LE SUPÉRIEUR EN FRANCE

### Un dilemme entre facs et grandes écoles

Université ou grande école ? C'est le choix cornélien pour les bacheliers. Deux tiers d'entre eux choisissent la première option. Les universités sont théoriquement gratuites (en réalité, l'inscription coûte quelques centaines d'euros par an). Les grandes écoles, publiques ou privées, sont payantes. Les frais d'inscription peuvent aller jusqu'à 9.000 euros par an pour les plus coûteuses. Chacune des deux filières souffre d'inconvénients. Accéder à l'université de son choix est loin d'être garanti et relève parfois de la loterie. Intégrer une grande école (les plus prestigieuses sont l'ENA, Normale sup, HEC, etc.) implique de passer un concours d'entrée souvent très sélectif ou de suivre des classes préparatoires.

JO.M.

## le témoin « J'ai été super bien accueilli en Belgique »

PORTRAIT ██████████

**A** 25 ans, Benjamin a tout plaqué pour venir étudier le journalisme en Belgique. La raison ? Les concours d'entrée.

À l'âge de 20 ans, BAC en poche, Benjamin ne rêvait que d'une chose : faire du journalisme. En raison de faiblesses dans son dossier de résultats scolaires, il se tourne cependant vers un Brevet de technicien supérieur (BTS) en Communication avant d'accéder à la troisième et dernière année de licence en Information et Communication à l'Institut catholique de Toulouse (ICT).

Mais dans sa tête demeure un rêve, celui de devenir journaliste. En France, un seul obstacle le sépare de celui-ci : les concours d'entrée. Et pour Benjamin, il n'était pas question de se lancer dans la jungle des concours français : « *Je voulais étudier le journalisme mais je ne voulais pas perdre mon temps avec les concours. Certains de mes amis les ont tentés et n'y sont pas arrivés. Je n'y serais pas arrivé. Ces concours sont vraiment difficiles.* » Face à cet obstacle, une solution : prendre la direction de la Belgique et de l'Univer-

sité Libre de Bruxelles (ULB). « *Après quelques recherches, j'ai appris qu'un Master en Journalisme était accessible à l'ULB, donc j'ai foncé.* »

Après une demande d'inscription tout ce qu'il y a de plus classique, Benjamin arrive à l'ULB en 1<sup>re</sup> année de Master en Journalisme parmi les étudiants belges. « *J'ai été super bien accueilli en Belgique en tant qu'étudiant français. Et je me sentais aussi un peu privilégié. Je trouvais ça dingue qu'on nous accepte comme ça sans nous évaluer quand on voit comment cela se passe en France...* », explique le jeune Toulousain. Il profite aujourd'hui de l'enseignement que lui offre l'ULB et semble affectionner son quotidien bruxellois. « *Je suis vraiment content d'étudier en Belgique. On a plein de cours pratiques et on n'apprend un métier que je rêvais de faire sans me demander de passer par la case concours, c'est génial !* », confie-t-il.

Si Benjamin doit laisser derrière lui sa famille et ses amis, la Belgique lui permet cependant de toucher du bout des doigts son rêve de devenir journaliste. ■

P. M. (st.)

### LES CHIFFRES

## 11.317

La majorité des Français qui étudient en Belgique sont inscrits dans des établissements hors universités. Ils étaient 11.317 (résidents et non résidents confondus) pour l'année académique 2016-2017. Parmi eux, 8.723 étudient dans une haute école. Il semblerait cependant que les jeunes Français se dirigent davantage vers les hautes écoles de type court. Au cours de l'année 2016-2017, 6.592 d'entre eux suivaient un cursus de type court, contre 2.131 pour les cursus de type long. Ce sont les sciences paramédicales, avec 4.524 inscrits, qui semblent attirer nos jeunes voisins ; 2.594 sont aussi venus en Belgique pour intégrer une école supérieure des arts.

## 8.520

Les universités attirent, elles, un peu moins d'étudiants français. Lors de l'année académique 2013-2014, ils étaient 8.520 inscrits dans les universités belges francophones. Parmi eux, 3.286 avaient opté pour une formation dite contingentée, c'est-à-dire les filières pour lesquelles le nombre d'étudiants non résidents s'inscrivant pour la première fois est régulé. On retrouve parmi ces filières la médecine, la kinésithérapie, la médecine vétérinaire et la logopédie. Avec 990 inscrits, ce sont les études de médecine qui ont accueilli le plus d'étudiants français parmi ces formations contingentées en 2013-2014.

## 30 %

C'est le quota d'étudiants non résidents que peuvent accueillir certaines filières médicales et paramédicales de l'enseignement supérieur. En cas de dépassement, l'établissement procède à un tirage au sort parmi les

primo-inscrits. Ce quota a été fixé par un système de contingentement des étudiants non résidents, instauré depuis 2006 en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il concerne, à l'université, les bacheliers suivants : la kinésithérapie et réadaptation, les sciences psychologiques et de l'éducation (orientation logopédie), la médecine et les sciences dentaires. En hautes écoles, il concerne les études de kinésithérapie, de logopédie et d'audiologie. Notez cependant que ce quota a été abaissé à 20 % pour les sciences vétérinaires. Pour les sciences médicales et dentaires, le tirage au sort, prévu en cas de dépassement, sera remplacé en septembre par un système de classement à l'issue d'un examen d'entrée.

P.M. (ST.)